



Lorient, le 21 septembre 2021

**Objet :** préavis de grève pour la journée mardi 5 octobre 2021

Monsieur le Préfet

Madame, Monsieur le Maire,

Madame, Monsieur le Président(e),

Madame, Monsieur le Directeur(trice)

Depuis plus d'un an et demi, les fonctionnaires et agents territoriaux sont aux avant-postes pour maintenir un service public de qualité, en dépit des conditions sanitaires et des multiples contraintes et injonctions contradictoires.

Pour autant, ils ne peuvent plus tout accepter : destruction du statut de la Fonction publique, passage forcé aux 1607 heures, restrictions au droit de grève, lignes directrices de gestion de l'austérité, sous effectifs, remise en cause des services publics, retour de la réforme de l'assurance chômage, de la contre-réforme des retraites ... les raisons de la colère ne manquent pas !

De plus, depuis le début du mois d'août avec la mise en application de la loi « relative à la gestion de la crise sanitaire », le passe sanitaire jalonne notre quotidien.

La CGT rappelle qu'elle s'oppose à ce que la situation sanitaire soit utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salariés.

Pour la CGT, la vaccination représente un progrès considérable en termes de santé publique.

Cependant, la CSD des Services publics du Morbihan s'oppose à toute sanction ou exclusion de d'agents au motif de la non-présentation du passe sanitaire

Dans ce contexte lourd de conséquences pour la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs, poursuivre la suppression des CHSCT est une aberration. La CSD des Services publics du Morbihan, réaffirme que tous les moyens nécessaires à la santé, à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail des agents et salariés doivent non seulement être maintenus, mais être renforcés.

Dans de nombreuses collectivités, des mobilisations des agents sont initiées contre l'augmentation du temps de travail ou la précarité grandissante, pour l'amélioration des conditions de travail.

**Coordination Syndicale Départementale des Services Publics du Morbihan**

02 97 83 05 11

csdcgtmorbihan@gmail.com

Avec eux, nous refusons le « vol de congés » par l'augmentation du temps de travail au prétexte d'un alignement à 1607 heures annuelles alors que les agents territoriaux voient leurs conditions de travail se dégrader et leurs arrêts de travail augmenter, sur fond d'explosion du chômage. L'heure est au partage du travail entre toutes et tous et donc à la baisse du temps de travail.

De plus, nous n'acceptons pas les atteintes au droit de grève qui empêchent les agents de lutter contre la pénurie de moyens et de personnel et la précarisation massive rendue possible par l'élargissement du recours au recrutement par contrat, les logiques d'externalisation, de privatisation et le détachement d'office, aggravant leur santé, leur sécurité et leurs conditions de travail, l'affaiblissement des prérogatives des CAP qui transforme le droit à la carrière des fonctionnaires en outil managérial.

Lors de la réunion sur les salaires des fonctionnaires et agent.es publiques le 6 juillet dernier, Madame la Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, a confirmé son refus de dégeler la valeur du point d'indice.

Ce blocage a pour conséquence une perte de 17 % du pouvoir d'achat impactant également le niveau des retraites.

Alors que l'argent « magique » coule à flots, que des milliards d'euros sont distribués aux actionnaires des grands groupes au travers du « quoi qu'il en coûte » et des cadeaux fiscaux, la question d'une autre répartition des richesses est posée.

La CGT revendique 10% immédiatement pour la fonction publique :

- ▶ 10% d'augmentation salariale immédiatement mesure nécessaire pour rattraper les pertes accumulées depuis 10 ans et dégeler le point d'indice ;
- ▶ 10% de travail en moins rapporté à la durée légale, c'est permettre de créer des emplois, tout comme l'avait permis le passage aux 35 h, de travailler mieux et travailler toutes et tous en passant aux 32 h ;
- ▶ 10% de création de postes, c'est répondre aux besoins sociaux dans les services publics.

Pour toutes ces raisons, la CSD des Services publics du Morbihan appelle à une journée de grève et de mobilisations le 5 octobre 2021 afin que les agents de la fonction publique territoriale et les salariés des entreprises privées puissent porter à nouveau, haut et fort, leurs légitimes revendications.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Le Secrétaire Général  
CSD CGT du Morbihan  
Thibault Le Dévéhat



**Coordination Syndicale Départementale des Services Publics du Morbihan**

02 97 83 05 11

csdcgtmorbihan@gmail.com